

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE  
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE  
3<sup>ème</sup> COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE  
NATIONALE DE BECHAR

## **MISE EN DEMEURE N° 03**

Vu le marché N° **09/2022** du **25 septembre 2022**, portant sur «Les travaux de réfection en TCE au profit des unités militaires/3<sup>ème</sup> RM», conclu entre l'Entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE «**HADRI MOHAMMED**» et le 3<sup>ème</sup> Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar.

- Et en raison de la lenteur de cette entreprise à signer l'ordre de service de reprise des travaux, et le manque de sérieux dans la réalisation de marché qui lui a été confiée.**

**Le 3<sup>ème</sup> Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Béchar** adresse une mise en demeure N° 03 à l'Entreprise des Travaux de Bâtiment en TCE «**HADRI MOHAMMED**», dont le siège est situé au rue 37 pièces quartier Ain fekkan lieu 08 poste 02 Commune Mascara, pour qu'elle respecte ses engagements, dans un délai ne dépassant pas huit (08) jours à compter de la date de la publication de la présente mise en demeure.

En cas de non réponse, le 3<sup>ème</sup> Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale recourt à la mise en œuvre des mesures comme le prévoit la réglementation en vigueur, notamment la résiliation du marché au tors.